

**ETUDE PROSPECTIVE DU
DEVELOPPEMENT DE LA FILIERE
BOIS DANS LE DOMAINE
DE LA CONSTRUCTION
EN CHAMPAGNE-ARDENNE**



18 février 2014

ALCIMED



La filière bois construction en Champagne-Ardenne : une situation contrastée

Deux niveaux de constats

Une filière en difficulté :

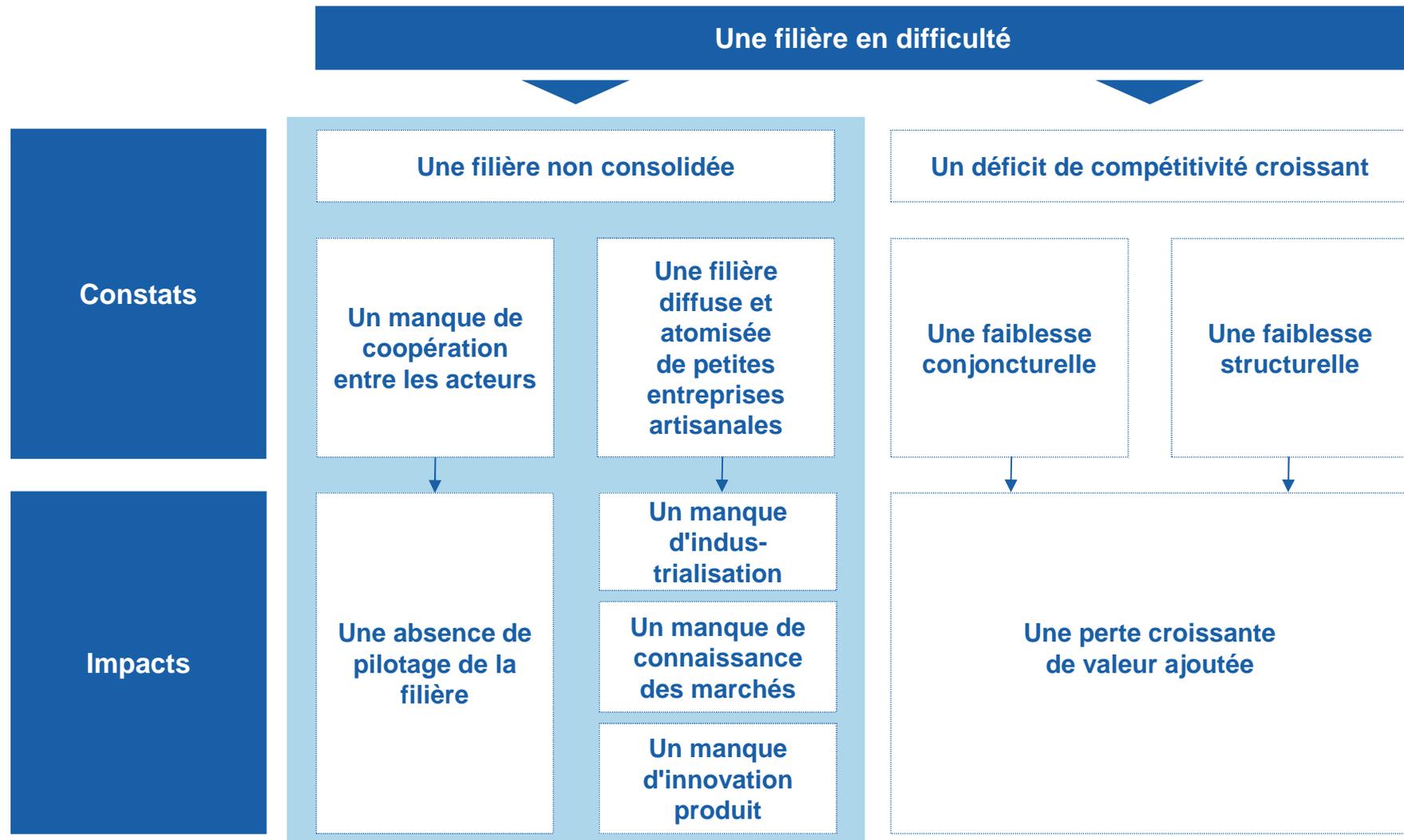
- Un déficit de structuration et de pilotage,
- Un manque de coopération entre les acteurs,
- Un tissu atomisé de petites entreprises artisanales,
- Un déficit croissant de compétitivité.

Des atouts sur lesquels capitaliser :

- Une demande soutenue en construction bois,
- Un savoir-faire reconnu,
- Une production dynamique en menuiserie et en panneaux/placages.

Objectif à atteindre : structurer une filière bois construction intégrée¹ de l'amont vers l'aval

¹ Intégration horizontale est entendue comme la mise en place de liens contractuels entre les acteurs de la 1^{ère} et de la 2nd transformations.



Une filière en difficulté

Une filière non consolidée

Constats

Un manque de coopération entre les acteurs

- Un manque de contractualisation entre la 1^{ère} et la 2^{ème} transformations
 - Une 1^{ère} transformation non connectée aux marchés et aux besoins de la 2^{ème} transformation
 - Principalement pour des raisons de volumes, la 2^{ème} transformation réalise ses achats à la demande et fait appel à quelques scieurs/négociants privilégiés
- Une possible concurrence sur l'usage, du fait d'une absence de réflexion commune sur l'optimisation de la valorisation de la ressource
 - La récolte actuelle de bois industrie reste nettement supérieure à celle de bois énergie
 - Néanmoins, une tension sur l'approvisionnement existe, du fait d'objectifs locaux d'augmentation d'utilisation du bois d'énergie et de la valorisation quasi-totale des sous-produits en bois énergie

Impacts

Une absence de pilotage de la filière

- Une absence de vision stratégique et prospective pour l'ensemble de la filière bois et pour la filière bois construction plus particulièrement
- Le manque d'une personne référente bois construction à l'échelle régionale, au service des entreprises locales
- Une méconnaissance du tissu industriel bois construction de la région et une vision partielle des acteurs
- Un manque d'intérêt à travailler ensemble exprimé par les entreprises champardennaises de bois construction



Une filière en difficulté

Une filière non consolidée

Constats

Une filière diffuse et atomisée de petites entreprises artisanales

- Des entreprises ayant une taille critique insuffisante pour leur permettre de porter le développement de la filière bois construction champardennaise
 - Une majorité d'entreprises de moins de 10 salariés (701/784 entreprises, soit 89%) : seules 11% des entreprises ont plus de 10 salariés
 - De faibles ratio financiers : un chiffre d'affaires moyen de 8,2 M€ et un résultat net moyen de -21 k€¹
- Peu d'acteurs d'envergure nationale ayant un effet d'entraînement sur l'ensemble de la filière
 - Seules quelques entreprises ont un rayonnement national, à l'image de SIMPA, Lapeyre (Pastural, Cordier, Poreaux), UNILIN, FVI, Bâtiment Associé, Buguet, Homatherm, Leroy industries et Huot

Impacts

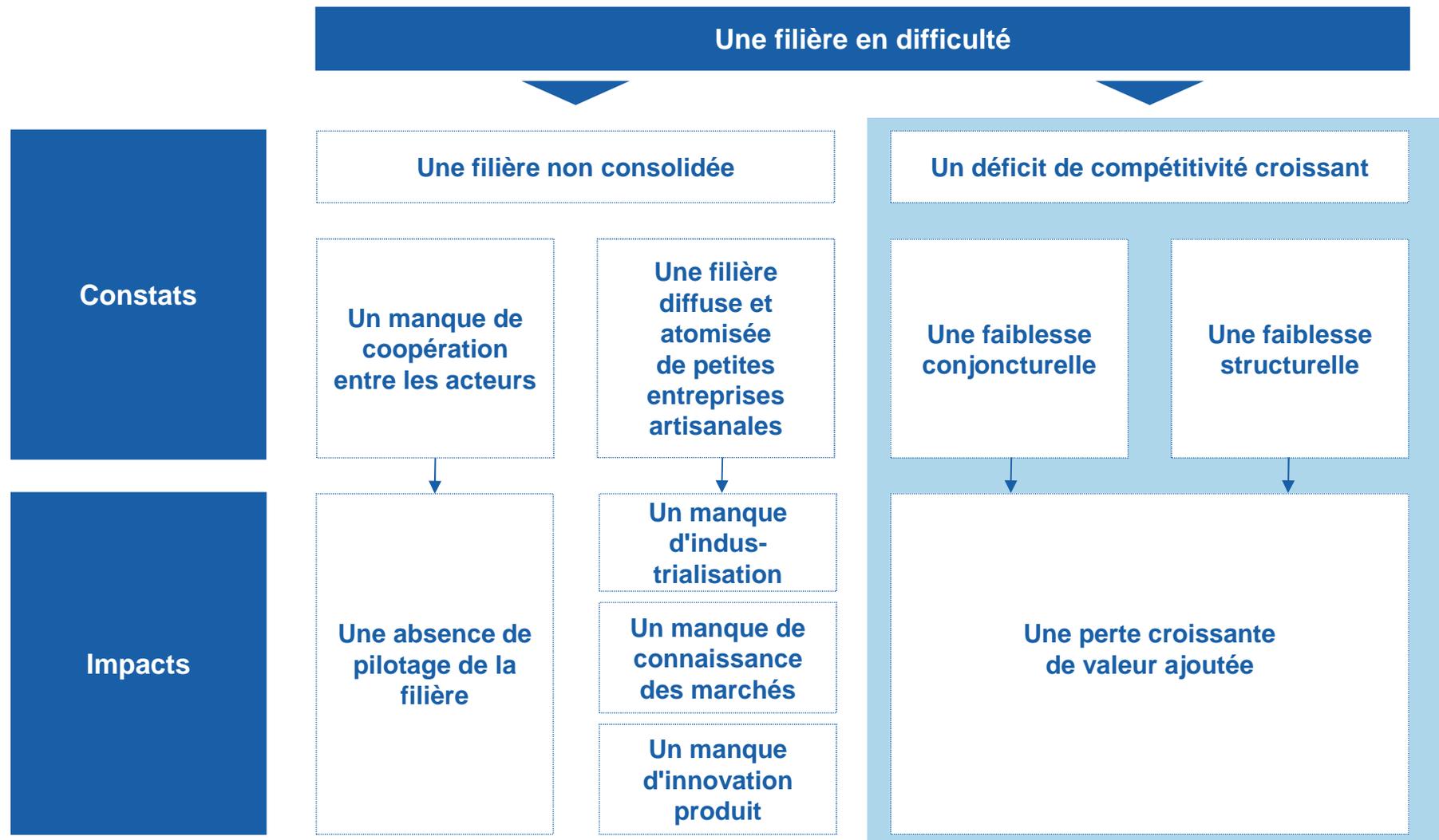
Un manque d'industrialisation

Un manque de connaissance des marchés

Un manque d'innovation produit

- Une absence de projection à moyen / long termes → des stratégies d'entreprise opportunistes ; peu de culture du marketing stratégique
- Un retard d'investissements matériels empêchant l'industrialisation de la filière bois construction régionale → des dispositifs de soutien (financier, R&D, communication, formation) existants sous-utilisés du fait de leur inadaptation aux besoins exprimés par les entreprises
- Une méconnaissance de leurs marchés cibles actuels et potentiels et une absence de stratégie de positionnement
- Une absence de culture d'innovation, malgré des opportunités de développement de nouveaux produits à plus forte valeur ajoutée

¹ Moyennes des chiffres d'affaires et des résultats nets des 83 entreprises de plus de 10 salariés





Une filière en difficulté

Un déficit de compétitivité croissant

Constats

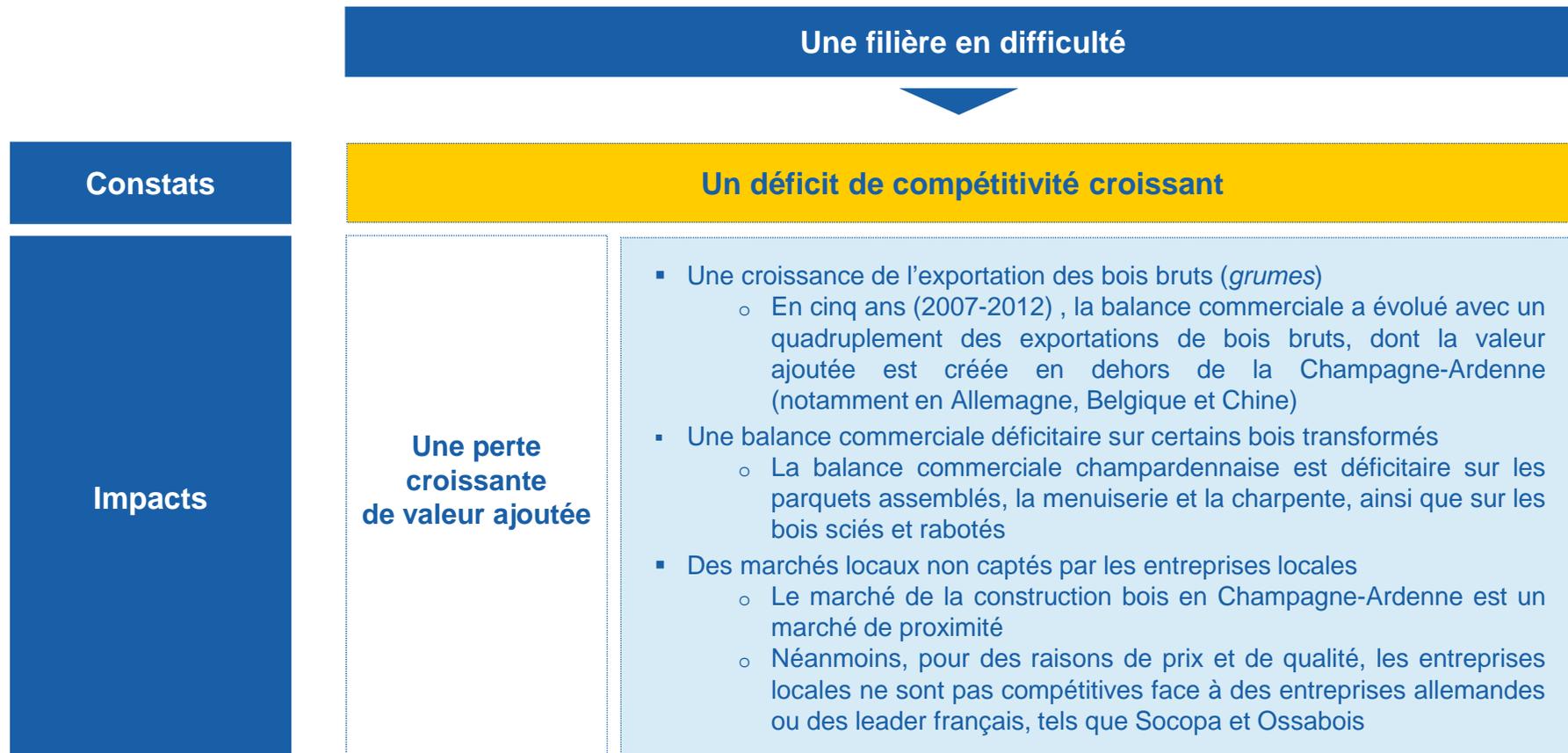
Une faiblesse conjoncturelle

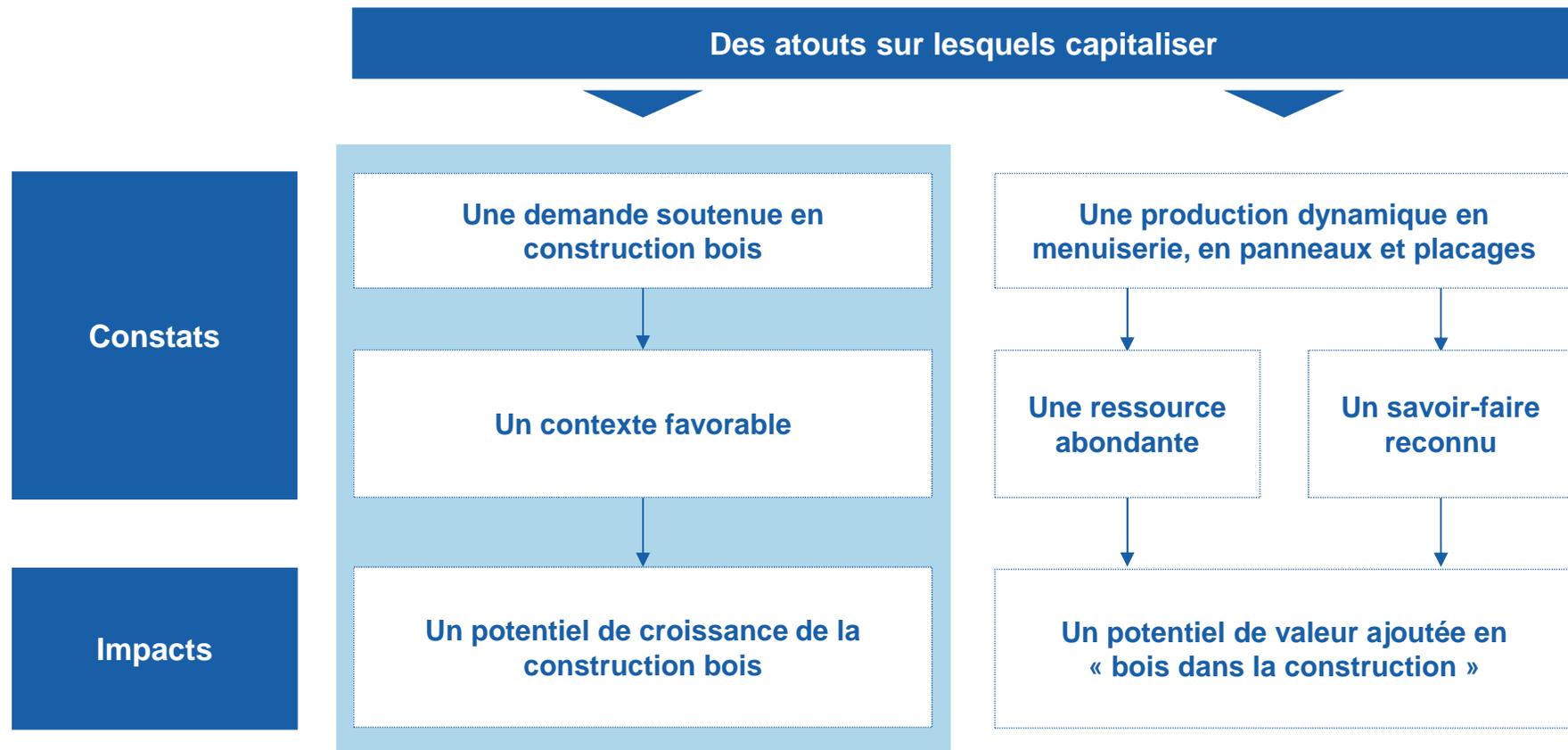
- Un marché en baisse de la construction neuve et de la rénovation
 - Une mauvaise dynamique actuelle du secteur de la construction (en 2013, repli du marché du neuf de 7,2%), notamment du secteur de la maison individuelle (chute de 25 % des ventes prévue en 2013, après une baisse de 16 % en 2012)
 - La Champagne-Ardenne accuse la plus forte baisse des mises en chantier parmi les régions françaises avec un repli de 30% entre 2011 et 2012
- Un marché de la construction bois faible
 - En 2007, la part de marché de la construction bois en Champagne-Ardenne est évaluée à 3,3%¹, parmi les plus faibles de France et nettement inférieure à la moyenne nationale (6,4%)
 - Utilisation du bois dans la rénovation peu envisagée

Une faiblesse structurelle

- Une chaîne de transformation incomplète
 - Celle-ci souffre d'une faiblesse, d'une part, de la 1^{ère} transformation due à des problèmes de qualité et de capacité et, d'autre part, de la 2^{ème} transformation en termes de prix et de compétences
 - Les produits de la 1^{ère} transformation ne sont ni adaptés ni en adéquation avec les besoins de la 2^{ème} transformation du fait d'un manque de connaissance des marchés et d'un manque d'outil industriel

¹ Maison individuelle en secteur diffus







Des atouts sur lesquels capitaliser

Une demande soutenue en construction bois

Constats

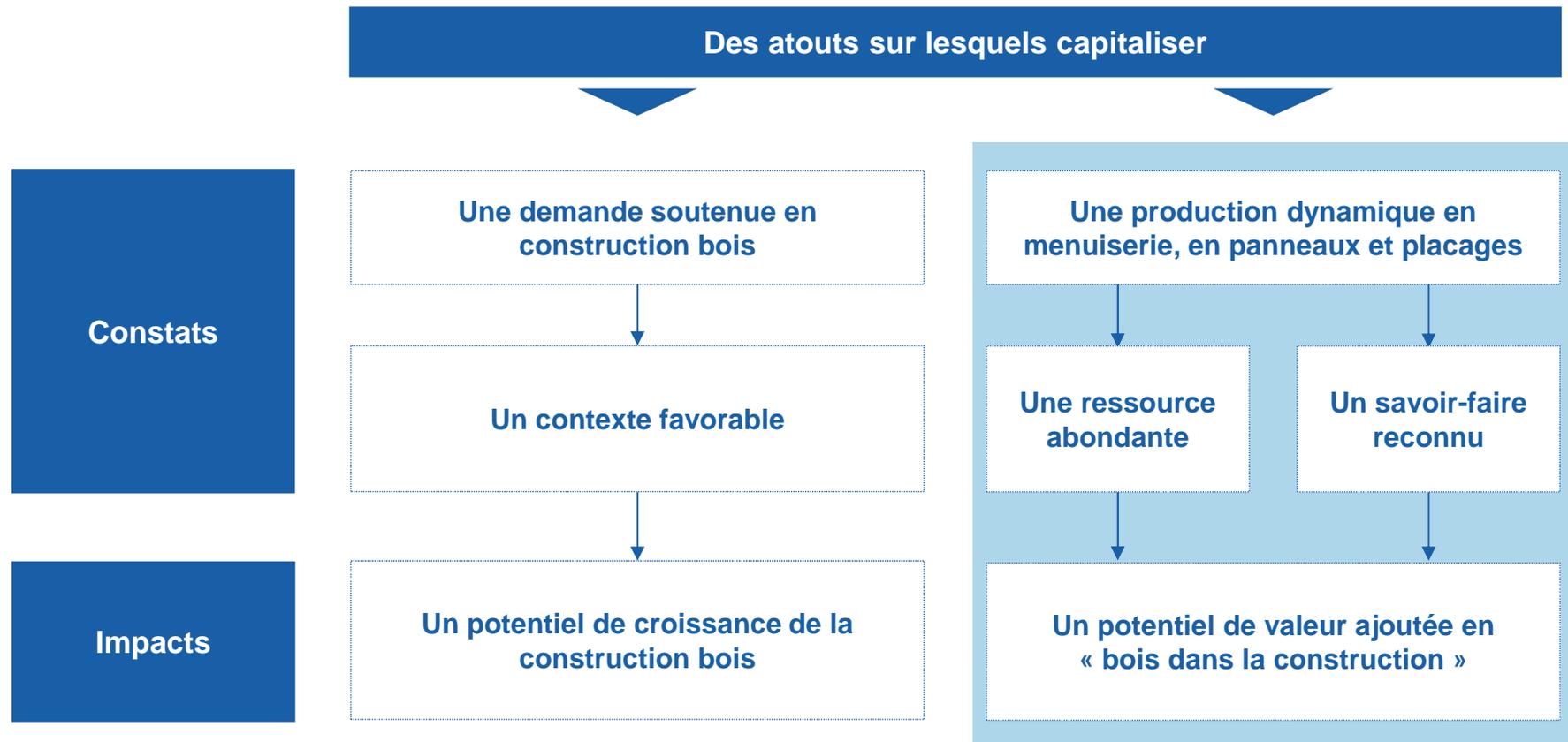
Un contexte favorable

- Une dynamique réglementaire nationale favorable :
 - Dans le cadre du plan « Bâtiment Grenelle », le plan d'investissement pour le logement fixe un objectif de diminution de 38 % des consommations d'énergie du parc de bâtiments existants à l'horizon 2020 et soutient de forts objectifs de rénovation (10 000 logements par an devront être réhabilités en Champagne-Ardenne d'ici 2017, dont 7 500 dans le parc privé et 2 500 dans le parc social)
 - Des réglementations spécifiques au bois construction (la Charte bois environnement construction notamment)
- Des promoteurs et bailleurs sociaux locaux qui tirent la construction bois
 - Plusieurs bailleurs sociaux champardennais soutiennent la construction en ossature bois (tels que Vitry Habitat et Troyes Habitat)
- Une prise de conscience du besoin de promouvoir des filières courtes

Impacts

Un potentiel de croissance de la construction bois

- Un marché de proximité à capter davantage, en Champagne-Ardenne aussi bien qu'en Ile-de-France
- Un potentiel important de rénovation du parc privé local, notamment pour le bois dans la construction en termes de bardage, d'isolation, etc.
- Un potentiel de développement de nouveaux systèmes constructifs en feuillus permettant de valoriser la ressource bois locale





Des atouts sur lesquels capitaliser

Une production dynamique en menuiserie, en panneaux et placages

Constats

Une ressource abondante et de qualité

- Le taux de boisement en Champagne-Ardenne est de 28%, proche du taux de boisement moyen de la France (29,2%)
- Les feuillus sont de bonne qualité et constituent 84% du volume de bois sur pied de la région
 - Le chêne (rouvre et pédonculé), en particulier, est constitué à 80% de bois d'œuvre de qualité 1 et 2

Un savoir-faire reconnu

- Parmi les entreprises de plus de 10 salariés, celles de menuiserie et de fabrication de charpente concentrent plus des deux tiers des ressources et des moyens de la filière bois construction champardennaise
- Le secteur du bois dans la construction bénéficie de la présence d'acteurs reconnus, tels que Simpa, FVI ou Lapeyre (Cordier, Pastural, Poreaux), qui bénéficient d'une envergure nationale

Impacts

Un potentiel de valeur ajoutée en « bois dans la construction »

- Avec une balance commerciale largement excédentaire, les panneaux et placages représentent un atout majeur pour la Champagne-Ardenne
- La Champagne-Ardenne bénéficie de la présence d'un acteur majeur du panneau, Unilin, qui est aujourd'hui le seul producteur actif de panneaux (panneaux de fibres haute densité, HDF) dans la région champardennaise
- D'autres industriels des panneaux ont par ailleurs des projets d'installation / reprise dans la région, à l'image de Leroy Industries (contreplaqué en peuplier)

	ATOUTS	FAIBLESSES
Ressource et 1 ^{ère} transformation	<ul style="list-style-type: none"> Une ressource en chêne abondante et de qualité aux multiples usages en bois construction (menuiserie notamment) 	<ul style="list-style-type: none"> Une ressource locale inadaptée au marché de la construction bois en termes d'essences (une ressource majoritairement feuillue pour un marché de la construction bois faisant appel majoritairement à des résineux) Un manque d'équipements, en particulier de séchoirs et d'équipements de rabotage et de collage, pour répondre à la demande des entreprises, malgré l'existence de financements nationaux et régionaux ; une perte de valeur ajoutée due à l'exportation croissante de bois bruts
L'offre en bois construction	<ul style="list-style-type: none"> Un savoir-faire reconnu porté par des entreprises d'envergure nationale en menuiserie Une production locale dynamique de panneaux, génératrice de valeur 	<ul style="list-style-type: none"> Un tissu artisanal et très atomisé d'entreprises en bois construction → un manque de structuration Une vision de développement à court terme empêchant la mise en œuvre d'une stratégie d'entreprise à long terme Un retard d'investissements matériels empêchant l'industrialisation de la filière bois construction régionale Peu d'acteurs d'envergure nationale ayant un effet d'entraînement sur l'ensemble de la filière Une offre de produits finis et semi-finis non compétitive en termes de qualité et de prix. Une méconnaissance des marchés locaux de la construction bois (offre, demande, environnement, intervenants) et de leurs tendances (à court, moyen et long termes)
La demande en bois construction	<ul style="list-style-type: none"> Des bailleurs sociaux locaux soutenant la construction bois 	<ul style="list-style-type: none"> Une faible part de marché de la construction bois de maisons individuelles en Champagne-Ardenne Des objectifs de rénovation, mais aujourd'hui sans impact réel sur la demande locale pour les entreprises

A l'échelle nationale

OPPORTUNITES

- Un **contexte réglementaire favorable** à la construction bois (RT 2012-2020, Charte bois environnement construction, Plan d'investissement pour le logement)
- Un **attrait croissant** pour le bois construction
- Une **prise de conscience** du besoin de promouvoir des filières courtes

A l'échelle régionale

- Des **régions frontalières dynamiques** à la fois en termes d'offre et de demande dans le secteur du bois construction
- Un **marché de proximité** à capter davantage, en Champagne-Ardenne aussi bien qu'en Ile-de-France
- Un **potentiel important de rénovation** du parc privé local, notamment pour le bois dans la construction en termes de bardage et d'isolation notamment
- Un **potentiel de développement de nouveaux systèmes constructifs en feuillus** permettant de valoriser la ressource bois locale

MENACES

- La **sous-représentation de la maison bois** en France
 - Une **difficulté d'accès au financement privé** pour les entreprises dans le contexte économique actuel
 - Un **marché de la construction neuve / rénovation en baisse**
 - Une **forte utilisation du PVC et de l'aluminium** en menuiserie au détriment du bois
-
- La **concurrence d'entreprises nationales d'envergure**, telles que SOCOPA et OSSABOIS, captant d'importants marchés locaux
 - Une **forte concurrence des pays voisins** (Belgique et Allemagne) basée sur des structures ayant une taille critique suffisante pour réaliser les investissements et les économies d'échelle nécessaires à la fabrication des produits normés et standardisés

- La filière bois construction champardennaise doit répondre à deux enjeux majeurs : un enjeu de structuration et un enjeu économique.



Un enjeu de structuration dans une perspective d'intégration verticale

- **Consolider le tissu industriel**
 - Regrouper / mettre en commun des équipements
 - Renforcer les synergies entre acteurs au sein de la chaîne de valeur et avec les dispositifs de soutien
- **Organiser la filière**
 - Améliorer la gouvernance de la filière
 - S'appuyer sur les acteurs clefs



Un enjeu économique dans une perspective d'intégration horizontale

- **Dynamiser/stimuler la demande**
 - Agir sur la communication, tant vers la maîtrise d'œuvre que vers le client final
- **Valoriser la ressource locale**
 - Renforcer les innovations technologiques, marketing et organisationnelles
- **Capter la valeur ajoutée**
 - Développer la production de produits semi-finis / finis

- Les entreprises ayant un potentiel d'entraînement de la filière sont aujourd'hui individualistes et en attente d'actions concrètes, alors que les ressources publiques disponibles sont contraintes.

Trois enseignements clés au fondement de la stratégie prospective de développement de la filière

Désintérêt des industriels de la filière bois construction

Sur les 11 industriels contactés, 2 ont participé à l'atelier de travail :

- Industriels contactés : Buguet, Charpentes et menuiseries JPM, Charpentiers d'Is, Entreprise Cordier / Pastural et Cie, France Volet Intex, Lempereur, Le Bâtiment Associé, NT Bois, Parquets Huot, Pierrard & Fils, Poreaux et Cie, Portes MID, Unilin
- Industriels présents : Le Bâtiment Associé, Parquets Huot

Attentes élevées des industriels en termes d'impact rapide des actions à mettre en place

- Lors de l'atelier de travail, les industriels présents ont manifesté le désir de mettre en place des actions concrètes ayant un impact rapide. Parmi leurs suggestions :
 - Insister sur la communication, tant auprès du grand public que de la commande publique,
 - Créer un cluster dédié au bois construction, dans lequel Le Bâtiment Associé est prêt à s'engager.

Besoin de concilier les actions clés à mettre en place avec les moyens existants

- Pour répondre aux demandes des institutionnels, les actions à mettre en place doivent se baser, le plus possible, sur des outils déjà existants.

➤ Pour répondre à ces enseignements clés, ALCIMED recommande de lancer des actions concrètes à 2020 pour un effet déclencheur à 2030.

- Les retours de l'atelier de travail, de même que l'organisation d'un Comité d'expertise interne ALCIMED, ont fait ressortir deux conclusions clés :
 - La nécessité de lancer des actions concrètes dans une logique court terme, à 2020, pour répondre aux demandes des industriels.
 - La mise en place d'une vision à moyen / long terme, à 2030, pour une meilleure captation de la valeur ajoutée.
- En effet, au vu de la faible mobilisation des acteurs, il est indispensable de les engager dans un premier temps avec des actions concrètes ayant un impact rapide, puis un effet déclencheur pour préparer une seconde phase à plus long terme.

Un plan d'actions pragmatique

Des actions de mobilisation de la filière



Un plan d'actions concret et opérationnel

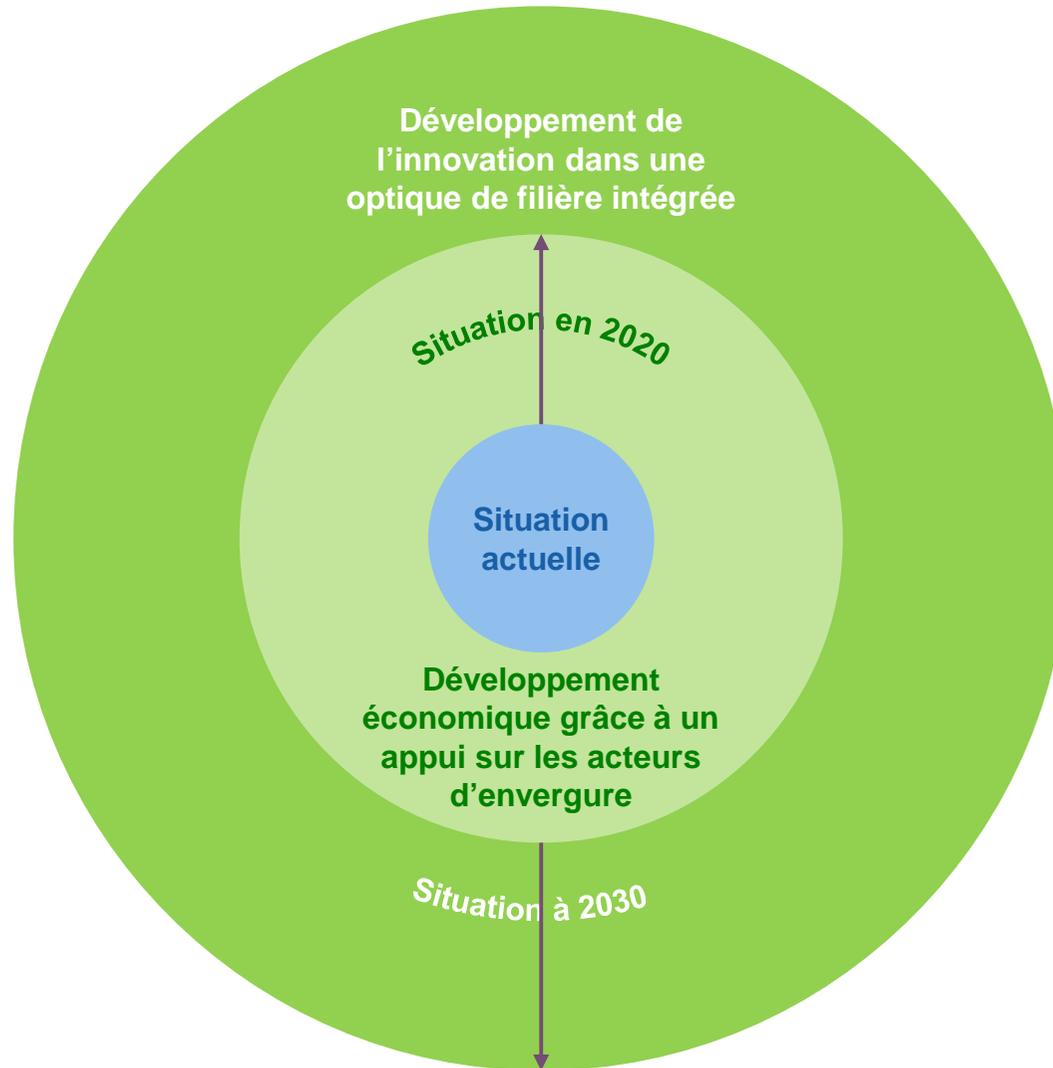


Des actions clés se basant au maximum sur l'existant

Deux scénarii d'évolution de la filière bois construction champardennaise

Scénarii et plan d'actions

	Scénario tendanciel si inaction	Scénario souhaitable si actions entreprises	
		Phase 1 : 2020	Phase 2 : 2030
Tissu industriel	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Désindustrialisation croissante ▪ Pertes d'emplois ▪ Fermetures d'entreprises 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accompagnement des acteurs d'envergure de la 2^{ème} transformation 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Consolidation du tissu industriel
Filière	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Acteurs isolés ▪ Manque de communication, notamment avec l'aval 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mobilisation des acteurs et plan d'actions de développement à court et moyen termes 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Etablissement d'une vision et d'une gouvernance de la filière
Demande	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Stagnation de la part de marché de la construction bois ▪ Perte des marchés locaux 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Augmentation de la part de marché de la construction bois 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Meilleure captation des chantiers locaux par les entreprises champardennaises
Ressource locale	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ressource locale inexploitée et restant inadaptée à la construction (faible valeur ajoutée) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sensibilisation à une meilleure utilisation de la ressource avec quelques initiatives exemplaires 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Meilleure valorisation de la ressource locale
Valeur ajoutée	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accroissement de l'exportation des bois bruts ▪ Déficit de la balance commerciale 	/	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Limitation de l'exportation des bois bruts / gain de VA



Un scénario en deux phases pour développer la filière bois construction en Champagne-Ardenne dans une vision à long terme d'une filière intégrée de l'amont vers l'aval fabricant des produits finis à plus forte valeur ajoutée

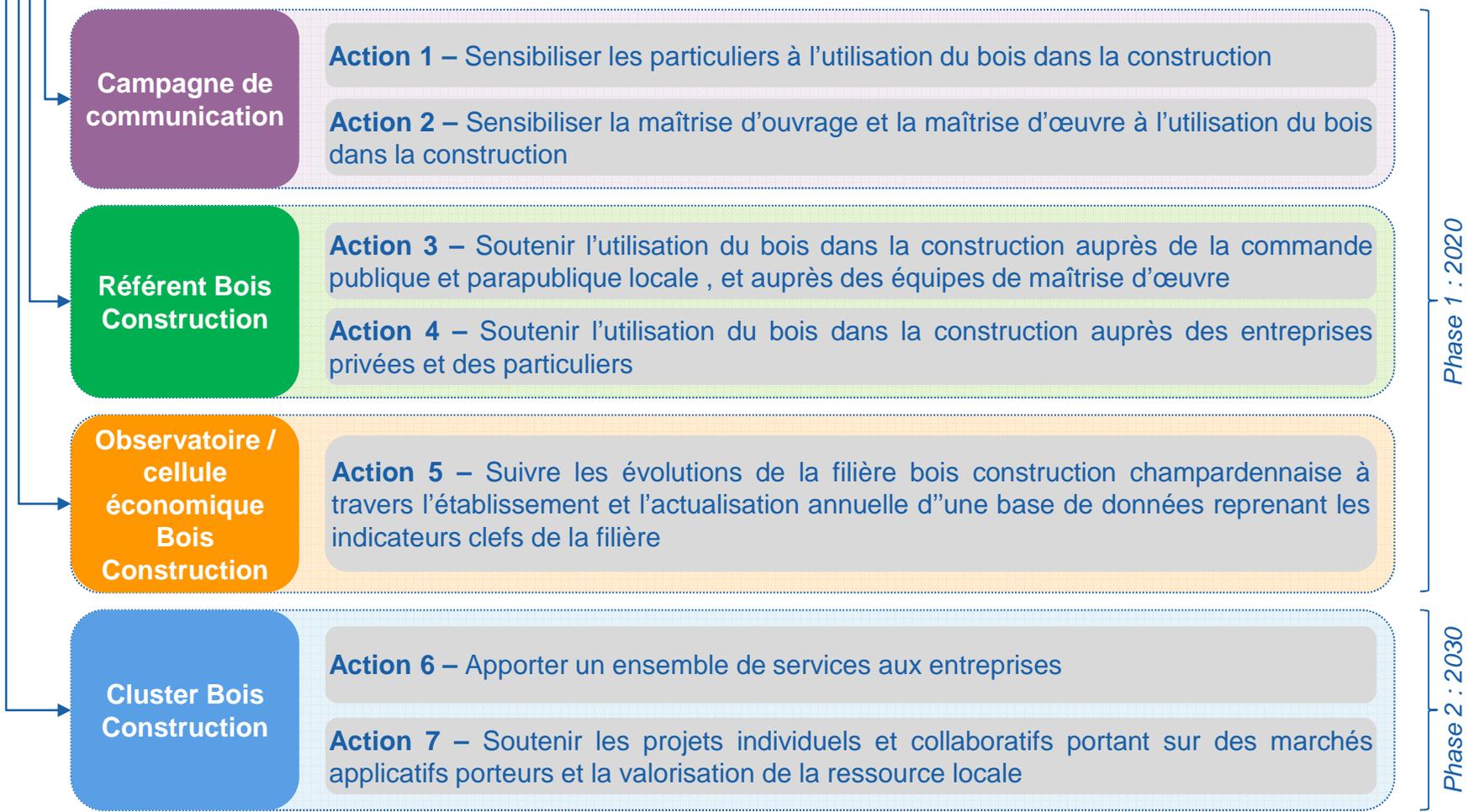
- **Objectif 2020** : lancer des actions concrètes rapidement pour permettre le développement des entreprises locales d'envergure de 2^{ème} transformation
- **Objectif 2030** : engager une dynamique à moyen et long termes dans une optique de filière intégrée via l'innovation dans le but de capter la valeur ajoutée

Un scénario souhaitable en deux phases (2/2)

Scenarii et plan d'actions

Scénario souhaitable (actions à lancer dès à présent)		
	Phase 1 : 2020	Phase 2 : 2030
Objectif	Lancer des actions concrètes rapidement pour permettre le développement des entreprises locales d'envergure de 2 ^{ème} transformation	<ul style="list-style-type: none"> Engager une dynamique à moyen et long termes dans une optique de filière intégrée <i>via</i> l'innovation dans le but de capter la valeur ajoutée
Acteurs clés	<ul style="list-style-type: none"> Acteurs clés industriels d'envergure (type Bâtiment Associé, Unilin, SIMPA) Acteurs institutionnels : collectivités territoriales, Etat en Région, Valeur Bois, ARCAD, FFB, CAPEB et URACOFOR. 	<ul style="list-style-type: none"> Ensemble des industriels de la filière Acteurs institutionnels Organismes de soutien à l'innovation et au financement Organismes de recherche
Bénéfices	<ul style="list-style-type: none"> Actions à impact 2020 Très grande faisabilité Réponse aux demandes concrètes des industriels Coût peu élevé 	<ul style="list-style-type: none"> Entraînement de l'ensemble de la filière bois construction à moyen et long termes
Risques	<ul style="list-style-type: none"> Peu d'effet d'entraînement de la filière Actions favorables aux entreprises hors CA Mauvaise situation conjoncturelle 	<ul style="list-style-type: none"> Coût élevé des actions à mettre en place Risque inhérent à l'innovation Manque de mobilisation qui pose la question du portage (tant industriel qu'institutionnel)
Facteurs clés de succès	<ul style="list-style-type: none"> Accompagner / informer les entreprises de manière ciblée Mobiliser les acteurs 	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser les interactions entre l'ensemble des acteurs de la filière Impliquer les institutionnels et organismes de R&D (pôle IAR, etc.)

Scénario souhaitable :
Développer la filière bois construction en Champagne-Ardenne dans une vision à long terme d'une filière intégrée de l'amont vers l'aval fabricant des produits finis à plus forte valeur ajoutée



Missions	<ul style="list-style-type: none"> Sensibiliser les particuliers à l'utilisation du bois dans la construction Sensibiliser la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre à l'utilisation du bois dans la construction 		
Cibles	<ul style="list-style-type: none"> Particuliers, maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre 		
Définition, enjeux et objectifs	<ul style="list-style-type: none"> Communiquer et sensibiliser aux atouts du bois Susciter l'usage du bois dans la construction et l'aménagement, en particulier dans la construction publique Faire connaître les produits locaux, accompagner la démarche dans le cadre des marchés publics 		
Etat de l'existant	<ul style="list-style-type: none"> Un fort lobbying des matériaux concurrents du bois (béton notamment) Une méconnaissance des atouts du bois dans la construction de la maîtrise d'œuvre et des particuliers Une campagne de communication menée au niveau national 		
Actions à conduire	<ul style="list-style-type: none"> Action 1 : réaliser une communication à destination de la commande publique et parapublique, tant pour les projets de construction que pour les projets de rénovation/extension Action 2 : créer des vitrines / démonstrateurs bois construction au sein de la région, afin d'attirer prioritairement les acteurs publics et parapublics mais aussi les particuliers 		
Pilote et partenaires	<ul style="list-style-type: none"> Valeur Bois, ARCAD, FFB, CAPEB, URACOFOR, Etat en région 	Budget prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> 130 k€ / an dont 30 k€ de coûts de personnel, 50 k€ de frais de fonctionnement pour le développement du site internet et l'organisation des deux concours sans compter les prix et 50 k€ an de participation à des salons et des foires
Ressource à mettre en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> 0,5 ETP 	Démarrage	<ul style="list-style-type: none"> Court terme

Missions	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Soutenir l'utilisation du bois dans la construction auprès de la commande publique et parapublique locale ▪ Soutenir l'utilisation du bois dans la construction auprès des entreprises privées et des particuliers 	
Cibles	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Commande publique, entreprises régionales de la filière bois construction de 2^{ème} transformation 	
Définition, enjeux et objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Soutenir des projets emblématiques servant de vitrine pour l'utilisation du bois (à l'exemple du Centre Pompidou-Metz et du projet de bâtiment bois à étages dans le cadre de la <i>Nouvelle France Industrielle</i>) ▪ Accompagner les donneurs d'ordre dans leur choix de matériaux ▪ Informer les donneurs d'ordre des avantages à utiliser le bois dans la construction 	
Etat de l'existant	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Quelques bailleurs actifs et volontaires, à l'exemple de l'Effort Rémois ▪ Néanmoins, de même qu'à l'échelle nationale, des freins de la commande publique / bailleurs privés en termes de : surcoût pressenti et image d'un entretien plus complexe / coûteux / chronophage ▪ Projet de création d'un poste de référent bois 	
Actions à conduire	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Action 3 : informer et accompagner la maîtrise d'œuvre et la maîtrise d'ouvrage ▪ Action 4 : construire un réseau de référents bois au sein d'une large interrégion de 250 à 300 km de rayon autour de la région Champagne-Ardenne 	
Pilote et partenaires	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Etat en région, Conseil Régional Champagne-Ardenne, Valeur Bois, ARCAD, URACOFOR, FBF 	Budget prévisionnel <ul style="list-style-type: none"> ▪ 50 k€ / an de coûts de personnel dont 30k€/an de coût de personnel et 20k€/an de frais d'animation
Ressource à mettre en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 1,5 ETP (1 ETP projeté en 2014 avec un co-financement régional et national + 0,5 ETP à financer) 	Démarrage <ul style="list-style-type: none"> ▪ Court et moyen termes

Missions	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mettre en place des outils stratégiques de pilotage local de la filière ▪ Mettre en place des outils dédiés au suivi de la filière et des marchés <p><i>Missions détaillées dans la slide suivante</i></p>		
Cibles	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ensemble des acteurs professionnels et institutionnels du bois construction en Champagne-Ardenne 		
Définition, enjeux et objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Permettre aux pouvoirs publics de suivre l'évolution de la filière et de l'accompagner dans son développement ▪ Connaître le tissu industriel de la filière bois construction – caractérisation des acteurs et de leurs tendances d'évolution, identification de leurs besoins/attentes, etc. – avec une vision évolutive / tendancielle et non pas statique de l'activité des entreprises et de la filière ▪ Mieux connaître le marché pour donner aux entreprises les moyens d'anticiper et d'adapter leur offre à la demande, notamment locale 		
Etat de l'existant	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Un manque de données quantitatives consolidées et fiables à l'échelle de la filière bois construction champardennaise ▪ Un manque de connaissance des marchés par les entreprises ▪ Une cellule économique régionale de la construction 		
Actions à conduire	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Action 5 : suivre les évolutions de la filière bois construction champardennaise à travers l'établissement et l'actualisation annuelle d'une base de données reprenant les indicateurs clefs de la filière 		
Pilote et partenaires	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Cellule Économique Régionale de la Construction (DREAL), Valeur Bois, DIRECCTE, ARCAD, CCI 	Budget prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 60 k€ / an (30k€ de frais de personne, 20k€ pour la sous-traitance de l'enquête annuelle, 5k€ pour le développement d'outils de communication et 5k€ pour la veille)
Ressource à mettre en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 0,5 ETP ▪ Faire appel à un prestataire pour réaliser l'enquête tous les ans 	Démarrage	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Court terme

Missions	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Apporter un ensemble de services aux entreprises ▪ Soutenir les projets individuels et collaboratifs portant sur des marchés applicatifs porteurs et la valorisation de la ressource locale 	
Cibles	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Organismes de R&D et innovation (IAR, etc.), entreprises régionales de la filière bois construction de 1^{ère} et 2^{ème} transformations 	
Définition, enjeux et objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Favoriser de nouveaux débouchés pour la ressource bois sur des marchés à haute valeur ajoutée ▪ Développer l'offre de semi-produits / produits à base de chêne, de hêtre et de peuplier ▪ Apporter un avantage compétitif aux entreprises champardennaises sur des marchés porteurs ▪ Favoriser les échanges et les partenariats entre les acteurs de la filière bois et des marchés aval applicatifs 	
Etat de l'existant	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Peu de synergies entre la R&D Innovation et les entreprises champardennaises de bois construction ▪ Peu d'innovation visible ▪ Un marché de la construction bois faisant majoritairement appel à des résineux et une ressource majoritairement feuillue ; un manque de connaissance des marchés par les entreprises ▪ Une balance commerciale déficitaire sur certains bois transformés ▪ Une volonté et une attente des acteurs concernant un lieu de rassemblement similaire à un cluster 	
Actions à conduire	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Action 6 : proposer des actions de soutien aux entreprises ▪ Action 7 : axer la R&D et l'innovation sur les marchés d'avenir et la valorisation de la ressource locale 	
Pilote et partenaires	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Organismes de soutien de R&D régionaux, interrégionaux et nationaux : IAR, CARINNA, Pôle Fibre, FCBA, CRITT Bois ▪ CCI Champagne-Ardenne ▪ Constructys, OPCA de la Construction ▪ Entreprises de 1^{ère} et 2^{ème} transformations du bois 	Budget prévisionnel <ul style="list-style-type: none"> ▪ 270 k€ / an sans AAP dont 120 k€ de coûts de personnel et 150 k€ de coûts de structure
Ressource à mettre en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 2 ETP 	Démarrage <ul style="list-style-type: none"> ▪ Moyen / long termes

Synthèse

Une optimisation budgétaire

Scenarii et plan d'actions

Mesure Coûts	Phase 1 – à horizon 2020			Phase 2 – à horizon 2030	TOTAL
	Campagne de communication	Référent Bois Construction	Observatoire / cellule économique Bois Construction	Cluster Bois Construction	
Coût de personnel	0,5 ETP / an (30 k€ / an)	1,5 ETP / an ¹ (30 k€ / an)	0,5 ETP / an (30 k€ / an)	2 ETP / an (120 k€ / an)	2,5 ETP / an pour objectif 2020 (90 k€ / an) ; 5,5 ETP / an pour objectif 2030 (210 k€ / an)
Autres coûts	100k € / an	20 k€ / an	30 k€ / an	150 k€ / an	300 k€ / an
TOTAL	130 k€ / an	50 k€ / an	60 k€ / an	270 k€ / an	510 k€ / an

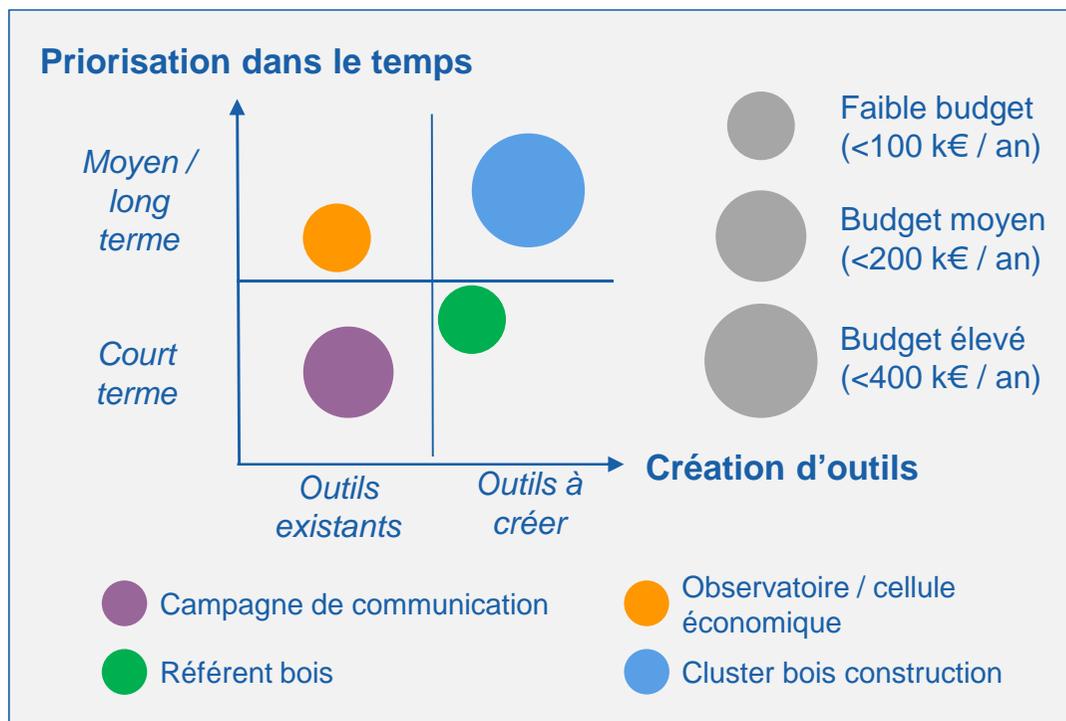
Une optimisation budgétaire pour des actions clés et concrètes

¹ 1 ETP projeté en 2014 avec un co-financement régional et national + 0,5 ETP à financer

Synthèse

Une priorisation des actions

Scenarii et plan d'actions



Même si toutes les actions doivent être lancées à court et moyen termes, les investissements pourront être phasés :

- Première phase : campagne de communication (actions 1 et 2), réfèrent bois (action 3) et observatoire économique (action 5).
- Deuxième phase : deuxième réfèrent bois (action 4) et développement du cluster bois construction (actions 6 et 7).

Une priorisation des actions pour un effet optimal

N'hésitez pas à reprendre contact avec les personnes en charge de cette étude

Arnaud GABENISCH

Directeur de mission

arnaud.gabenisch@alcimed.com

+33 1 44 30 44 53

Marie FAUCHADOUR

Responsable de mission

marie.fauchadour@alcimed.com

+33 1 44 30 31 76

**Paris : +33 1 44 30 44 30 – Lyon : +33 4 37 48 22 00 – Toulouse : +33 5 62 30 38 50
Cologne : +49 221 788 037 – Lausanne : +41 21 317 5870 – Bruxelles : +32 492 31 22 47
Princeton : +1 609 514 0145 – Londres : +44 207 749 3490
www.alcimed.com / contact@alcimed.com**